

LA DIRECTION TRAINÉE DEVANT LES TRIBUNAUX PAR L' INSPECTION DU TRAVAIL !

- Renouvellement d'air insuffisant dans les TGV
- Concentration de CO2 trop élevé
- Gestes métiers ASCT inadaptés face au Covid

Mesures de protection insuffisantes pour les ASCT

RDV au tribunal !

Suite au droit d'alerte lancé par SUD-Rail concernant l'exposition prolongée des ASCT à un risque grave de contamination au Covid19 dans les TGV du fait de l'absence de mesures de protections suffisantes de la part de la direction, l'Inspection du Travail a décidé de hausser le ton face au comportement de la direction SNCF et de les assigner devant le tribunal judiciaire en référé ! (L'inspection du travail considérant qu'il existe un risque sérieux d'atteinte à l'intégrité physique des agents).

L'audience aura lieu ce lundi 14 juin devant le Tribunal judiciaire de Lyon

Entre septembre 2020 et mai 2021, sur l'axe, les ASCT ont été les plus contaminés au Covid 19 (tous métiers confondus) !